



Le mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous

Cela fait 2 ans que le conseil municipal actuel a été élu, il me paraît nécessaire de faire un point sur les décisions / actions réalisées ou engagées depuis cette date :

- ❖ Ouverture d'une agence postale communale dans les locaux de la Mairie, le après-midi du lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 (18h30 le jeudi). Ceci permet aux habitants d'avoir tous les services postaux ainsi que la possibilité de retrait et dépôt financiers (pour les titulaires de comptes postaux).
- ❖ Mise à disposition d'un ordinateur et de son imprimante / scanner pour les habitants ou les gens de passage (locaux de la mairie, horaires d'ouverture du secrétaire ou de la poste – possibilité d'assistance de la secrétaire de mairie).
- ❖ Ouverture du secrétariat de mairie 4 matins par semaine (au lieu de 2h les lundis et jeudis après-midi).
- ❖ Ces 2 services ont entraîné le passage à temps plein de la secrétaire de Mairie (Marie-Christine MOLLARET), financé par l'indemnité de fonctionnement versée par la Poste (1 074 € / mois).
- ❖ Mise en place d'une aide aux activités culturelles et sportives de 200 € / enfant / an pour les adhésions aux clubs sportifs, achats de livres...
- ❖ Mise en place d'une aide à l'installation de 2 000 € pour les professionnels (agriculteurs, artisans...).
- ❖ Embauche d'un nouvel agent technique polyvalent (suite au départ du précédent). Celui-ci occupe un emploi à mi-temps, qui lui permet (après réorganisation du travail) d'effectuer toutes les tâches nécessaires. Ceci permet à la municipalité d'avoir la disponibilité d'un salaire à mi-temps pour l'avenir.
- ❖ Création d'une aire de bivouac sur la zone de loisirs afin d'accueillir les touristes et colonies de vacances qui souhaitent planter leur tente pour une nuit.
- ❖ Remise en état de la fontaine du centre village. Celle-ci consomme 0,6 m³ / jour / 4 mois – soit 100 € pour les 4 mois (le plan d'eau de la zone de loisirs consomme 24 m³ / jour).
- ❖ Remise en état de la cabane des sanitaires de la zone de loisirs.
- ❖ Mise à disposition d'un local pour une association des jeunes de la commune (en sachant que son occupation dépendra des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère).
- ❖ Soutien actif de la création de la 1^{ère} boucle du tour du pays des Aiguilles d'Arves (plaquette en pièce jointe), qui sera mise en service à la fin de cet été et qui sera un des ressort du futur gîte d'étape / refuge de la commune.
- ❖ Accueil avec plaisir de la mise en place d'un marché hebdomadaire (le mardi) et estival par les producteurs locaux.

Voilà pour ce qui est des actions engagées ou réalisées, pour le proche avenir :

- ❖ Le chantier de réfection des façades de la mairie est « bouclé » financièrement et techniquement mais a été reporté au printemps 2023 (une partie des matériaux nécessaires n'est pas disponible avant cette période).
- ❖ La réhabilitation du presbytère à travers la création d'un pôle accueil (gîte / refuge, restauration) et multiservices (produits de première nécessité, salles associations ?) a reçu les premiers accords de subventions (état : 19,5 % des investissements ; région : 60 000 € pour le projet ; département : 44 % des investissements de rénovation énergétique si dossier 2023 accepté). Les choix architecturaux et de gestion doivent être déterminés cet automne pour des travaux démarrant en 2023 (commission extramunicipale, cabinet architecte).
- ❖ Le projet de STEP (station d'épuration) doit aussi être envisagé cet automne à travers 2 facteurs obligatoires pour l'accès aux subventions : le choix du terrain et la facturation du futur service (le minimum obligatoire est 1 € / m³ – la facturation étant adossée à la consommation d'eau). Une étude ayant été effectuée en 2011, nous possédons déjà une vue assez précise des possibilités d'emplacement et des choix techniques envisageables (roseaux ...).

Bien entendu les moyens humains et financiers d'une petite commune comme Albiez le Jeune ne permettent pas de régler au « pied levé » tous les problèmes qui se présentent (telle source à recreuser ou tel bout de voirie à refaire...) ; mais en les prenant un après l'autre, le maximum d'entre eux auront leur solution avant la fin du mandat.

Je vous souhaite à tous une bonne fin d'été.

Jean-Marc BLANGY

Maire,

